PLF 2025

- Revoir les aides fiscales au secteur HLM en contrepartie de la possibilité d'ouvrir le capital des bailleurs sociaux.
- Baisse des aides aux entreprises (financement des organismes techniques de filières, aides sectorielles)
- Transformation d'établissements culturels en sociétés commerciales.
- Baisse des transferts aux collectivités territoriales.
- Optimisation des dépenses environnementales et lutte contre le gaspillage : plan d'eau, économies d'énergie, traitement des déchets...
- Rationalisation des équipements locaux.

PLFSS 2025

- Planification des économies sur les dépenses de santé : médicaments, transports sanitaires, prévention, e-santé, médecine ambulatoire...
- Économies sur la politique du logement : sous-revalorisation des aides personnelles.
- Maîtrise des indemnités journalières (public et privé).

Chantier Énergie

- Mener à bien la réforme du marché européen de l'électricité.
- Revoir le statut de l'Arenh.

Refaire de la filière nucléaire un atout français, et en particulier établir un plan évolutif de fermeture de nos centrales.

AVR 25

Éducation : Bloc II pour 1^{er} septembre 2025

- Reconnaître la bivalence des enseignants.
- Remettre tous les enseignants titularisés devant les élèves.

es indemnités journalières (public Remettre tous les enseignants titularisés

OCT 24 NOV 24 DÉC 24 JAN 25 FÉV 25 MAR 25

Chantier Réforme constitutionnelle

- Inscrire le principe du frein à l'endettement dans la Constitution pour limiter le déficit structurel à 0,5 % du PIB.
- Interdire d'indexer la dette sur l'inflation.
- Engager la responsabilité financière des élus.
- Rendre chaque ministre responsable du budget de son portefeuille.
- Établir un bouclier fiscal et social.
- Adopter le principe de la fusion des communes de moins de 500 habitants.
- Instaurer au niveau constitutionnel un principe de subsidiarité pour limiter les compétences partagées comme en Espagne.

Réforme du Parlement

- Renforcer les prérogatives du Haut conseil des finances publiques.
- Doter le Parlement d'un « National Audit Office » sur le modèle anglais afin de renforcer son rôle de contre-pouvoir qui contrôle la gestion publique.

Bouclage du chantier « Aides sociales »

- Plafonner le cumul des aides à 100 % d'ici 2027.
- Acter la recentralisation la gestion du RSA à boucler dans le chantier Décentralisation.
- Pour le RSA: Mettre en œuvre des sanctions en réduisant de 10 % le montant de l'aide dès le 1 manquement, dans la limite de 30 %.

JUI 25

AOÛT 25

Lutte contre la fraude sociale

MAI 25

■ Mise en place d'un revenu social de référence, point d'entrée d'une allocation sociale unique.

JUIN 25

- Mise en place d'aviseurs sociaux sur le modèle des aviseurs fiscaux.
- Moissonnage des réseaux sociaux à des fins de lutte anti-fraude par exemple s'agissant des durées de résidence effective et de situation matrimoniale (parents isolés ou concubins) voir d'activités professionnelles occultes.
- Unification du recouvrement avec la DGFiP dans le cadre de France recouvrement à horizon 2030.